

COMMUNE DE TUBIZE

Province du
Brabant wallon

Arrondissement de
Nivelles

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX
des délibérations du Conseil Communal**

Séance du : 24/05/2007

Présents : MM. LANGENDRIES - Bourgmestre, président;
ROSENOER, DERNIES, LENS, PLUCHART, ZOCASTELLO, D'ORAZIO - Echevins; MINNE, ANTHOINE, SOUDAN,
BORREMANS, WEGNEZ, DELCOURTE, JANUTH, DEFRAINE, PICALAUSA, PIRSON, MOHDAD, DE WOLF,
JADIN, ANGILLIS, WAUTIER, FERIAER, HULSMANS, PIRON, LOUVIGNY, KIBASSA-MALIBA – conseillers.
VOIRY – Secrétaire communal, ff.

Objet n°5710853: Tarif des prestations pour la Zone de Police

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu la nécessité de fixer le tarif des prestations effectuées par les services communaux pour la Zone de police ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article 1. – De facturer les prestations de la Commune au bénéfice de la Zone de police selon la grille tarifaire suivante :

- Main d'œuvre : 32,50 €/heure, avec indexation au 1/1 sur base de l'indice santé, par palier de 2,50€.
- Pièces détachées : au prix de revient
- Car wash (sans main d'œuvre) : 3,00 €/véhicule

Article 2. – De charger le Collège de la mise en œuvre de ce tarif.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire (s) Voiry.

Le Président (s) Langendries.
